



Genève, 15 décembre 2010

Votations du 13 février 2011 Le Parti socialiste genevois communique ses positions

Le Parti socialiste genevois communique ses prises de position pour les votations du 13 février 2011.

Votation fédérale

1. **Drame du Petit-Lancy : Plus jamais ça !** Le PS invite à voter OUI à l'initiative populaire « Pour la protection face à la violence des armes »

A ce jour, il y a quelques 2 millions d'armes à feu dans les ménages. Un domicile sur trois possède une arme. Chaque année, plus de 300 personnes perdent la vie à cause de ces armes. **Comme le rappelle Liliane Maury Pasquier, « L'objectif de l'initiative est d'éviter des gestes impulsifs aux conséquences mortelles. »**¹, Les drames de Plan-les-Ouates, Conches ou du Petit-Lancy, qui ont marqué notre canton cette année en sont la triste illustration.

Pour atteindre son objectif, l'initiative propose essentiellement trois mesures :

- **Mettre les armes militaires en sécurité dans les arsenaux de l'armée.** Elles sont autant de menaces réelles pour les familles et la société.
- **Pour quiconque veut posséder une arme, il-elle doit faire preuve de son besoin et de sa capacité.** Cela permet aux tireurs sportifs, aux collectionneurs d'armes et aux chasseurs de garder l'accès à leur bien et le droit de l'utiliser.
- **Créer un registre d'armes à feu sur le plan national.** Nous en avons un pour les voitures et les chiens. Nous en avons d'autant plus besoin pour des objets qui peuvent donner la mort.

Votation cantonale

1. **Pas de cadeaux pour les riches !** Le PS invite à voter NON à l'amnistie fiscale cantonale (modification de la loi sur l'imposition des personnes physiques).
 - **Il est honnête et paie CHF 100'000.- d'impôts sur cinq ans. Il fraude et ne paie que 30'000.- !** Celui qui a respecté la loi et qui a contribué à la hauteur de ses obligations, n'a pas à être le dindon de la farce. **La droite incite à être malhonnête!**

¹ A Genève où 18% de la population possède une arme, 15% des suicides se font par armes à feu, alors qu'en Suisse allemande, les taux sont respectivement de 57% et 33%.



- **Sur une année, un vol de plusieurs millions !** Si l'amnistie fiscale cantonale est votée, elle induirait une perte de plusieurs millions pour l'Etat de Genève. Un vol d'autant de logements, de policiers, de places de crèches, d'enseignants, de lits d'hôpitaux, de centres sportifs. **Réduire l'impôt d'un fraudeur, c'est voler les honnêtes gens!**
- **Les revenus modestes aux poursuites et des cadeaux pour les riches !** Le premier poste budgétaire que les Genevois-es ne paient plus en cas de difficultés financières, c'est l'impôt. Les poursuites sont là pour les rappeler à l'ordre. Par contre, celui qui est riche et qui a réussi à cacher au fisc une fortune ou un revenu se voit récompensé de sa malhonnêteté avec un rabais de 70%. On peut très bien récupérer cet argent en augmentant le contrôle fiscal. Chaque contrôleur du fisc est engagé en sachant qu'au minimum il ramènera autant qu'il coûtera. **Plus de contrôle fiscal sur les riches!**

La droite veut se faire des cadeaux entre petits copains? Le PSG invite le peuple à lui dire NON! Le PSG et la Jeunesse socialiste vont faire campagne commune sur cet enjeu.

2. **Le projet Mammouth qui écrase les locataires !** Le PS invite à voter NON à la modification de la loi générale sur le logement et la protection des locataires.

Il y a actuellement quatre fondations immobilières de droit public qui gèrent 6'500 logements sociaux. Le Conseiller d'Etat Mark Muller prétend améliorer l'efficacité des Fondations immobilière en voulant les regrouper sous une seule entité.

- Il n'y a pas de doublon actuellement puisque les tâches communes sont gérées par un secrétariat central. Il n'y aura donc pas d'économies d'échelle. **Il s'agit d'un projet mammouth inefficace.**
- La concentration des responsabilités sur des mandataires privés va créer une augmentation des coûts qui sera répercutée sur les loyers. **Non aux hausses de loyers !**
- Une administration centrale va créer une distance entre les conseils de fondation et les locataires. Les situations difficiles seront donc gérées avec moins de proximité, car les décideurs seront déconnectés de la réalité. **Non aux expulsions à la chaîne !**
- La fondation unique n'aurait plus seulement pour mission de créer des logements pour les personnes au revenu modeste. **Non à la mise à mort du logement social !**

Informations :

- René Longet, Président 079 690 31 19
- Arnaud Moreillon, Secrétaire général 079 633 34 63